

Réf: Dossier N° 064405

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE EN ASSAINISSEMENT ET SALUBRITE » en abrégé « SIVAS »

Siège social Abidjan, Abobo, ANONKOI, Lot 323, Ilot 03

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 22/12/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE EN

ASSAINISSEMENT ET SALUBRITE » en abrégé « SIVAS »

Objet : - PRE-COLLECTE
- SALUBRITE
- BT
- ENTRETIEN

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Abobo, ANONKOI, Lot 323, Ilot 03

Dirigeant(s) : M N'GUESSAN JEAN SYLVESTRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00319 du 26/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°03309/GTCA/RC/2022 du 26/01/2022

